

# COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

## Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 19 décembre 2019

Étaient présents : Patricia BRAY, Laurence HUZE, Isabelle BAILLY-PURNU, Aurélien LEBARON, Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Frédéric DESDION, Michel DUPAS

Absents représentés : Christophe MARON représenté par Frédéric DESDION, Michel PHILIPPE représenté par Raphaël NORBLIN, Franck LAMBLARDY représenté par Isabelle BAILLY-PURNU, Anne-Maïté TURMEL représenté par Patricia BRAY

Absent non représenté: Michel RIO, Thomas DEHAUMONT, Luc HEBERT

Membres en exercice 15          Présents 8          Votants 12

Conseil convoqué le 13/12/2019

Secrétaire : Mme Isabelle BAILLY-PURNU

*Le Compte rendu de la réunion du 12 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité*

### Relevé des délibérations du Conseil municipal

#### Enfance jeunesse

\* Noël à l'école : pour les fêtes de fin d'année, un spectacle pour les maternelles et pour les plus grands une sortie cinéma ont été organisés.

Un goûter et un repas au restaurant scolaire ont été préparés et offerts aux enfants.

L'arbre de Noël a été organisé par les parents d'élèves.

\* Benne à déchets papier : une benne à papier sera installée du 6 au 13 janvier 2020 près du cimetière communal.

Conseil municipal du	19 décembre 2019	Délibération N°	2019-0053
----------------------	------------------	-----------------	-----------

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés)

Après présentation des missions du RASED (aide aux élèves en difficulté, intervention préventive, analyse de la situation scolaire de l'élève et aides spécialisées dans l'école ou aides extérieures),

La participation financière pour l'année scolaire 2018/2019 est de **63.02€ par classe, soit un montant total de 315.10€.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de participer financièrement au RASED de Gravigny. Il autorise Monsieur le maire à signer la convention avec la commune de Gravigny relatif au RASED.

#### Urbanisme – Environnement :

3 DIA ont été reçues en Mairie, pas de remarques particulières sur ces documents.

Monsieur le maire a écrit au notaire chargé d'une vente d'un bien sur la commune (avec demande de DIA), afin de l'informer de quelques irrégularités sur ce bien.

#### Travaux Voirie Chemins

\* Berges près du lavoir rue du rosey:

Les travaux continuent près du lavoir, ils devraient être terminés à la fin du mois.

#### EPN

\*Le PLUI a été approuvé le 17 décembre dernier, applicable à partir du 7 février 2020, après de nombreuses réunions de travail en commission à EPN.

Monsieur le Maire a assisté à de très nombreuses réunions pour apporter les éléments d'urbanisme propre à la commune à intégrer au PLUI.

\*Commission Eau et Assainissement : le périmètre du SIRE2 est réduit, le SEA est sortie de ce syndicat. Messieurs Franck Lamblardy et Michel Philippe siègent en tant que titulaires et Monsieur Thomas Dehaumont en tant que suppléant jusqu'aux élections municipales de mars 2020.

\*Fonds de concours : modification de l'opération « cimetièrre zéro phyto » pour prise en compte de la végétalisation.

\*Fonds de concours de fonctionnement : 8 860€ perçu en 2019, ce fonds sera transformé en dotation de solidarité communautaire (DSC) en 2020.

## Finances :

L'année 2019 touche à sa fin, quelques dernières écritures comptables clôtureront cette année ; le budget reste maîtrisé.

## Compte rendu des syndicats :

\*SITS : la commune a reçu un rappel de la part de la DDFIP (Direction Départemental des Finances Publiques) pour une participation sur 2ans au SITS non réglée. Monsieur le Maire reprendra contact avec la DDFIP ces jours-ci.

## Informations et Questions Diverses

### Informations





\*SIDESA (étude sur les hydrants) : 14 points à rajouter sur la commune pour être en conformité avec la réglementation. Une rencontre entre le SDIS, SIDESA et MM les Maires de Fontaine sous Jouy et Saint-Vigor aura lieu le 14 janvier 2020 pour refaire un point.

La Commission Travaux Voirie Chemins se réunira aussi début 2020 pour revoir les 14 points à prioriser.

\*Insee (recensement de la population): au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Insee recense 897 habitants. Le chiffre retenu pour le calcul de la DGF (Dotation Global de Fonctionnement) est 980 habitants.

\*Chasse : la préfecture de l'Eure a pris un arrêté pour réaliser un comptage nocturne aura lieu durant le mois de décembre 2019.

\*Vœux de la municipalité : Samedi 11 Janvier 2020 à 17h00 à la salle communale.

I. BAILLY-PURNU	P. BRAY 	T. DEHAUMONT Non Représenté	F. DESDION 	M. DUPAS
L. HEBERT Non représenté	L. HUZE 	R. NORBLIN 	F. LAMBLARDY Représenté par I Bailly Purnu	A. LEBARON
C. MARON Représenté par F Desdion	M. PHILIPPE Représenté par R Norblin	J. POUCHIN	M. RIO Non représenté	A-M. TURMEL Représentée par P.Bray